



Pédagogie religieuse pour les plus petits: célébration avec enfants en bas âge à l'église.

Délégations

Délégation aux questions de genre

La prévoyance vieillesse pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise ayant un taux d'activité réduit

La délégation s'est réunie à trois reprises au total, soit en février, en avril et en septembre. En plus de l'évaluation des demandes financières, elle s'est penchée sur la finalisation du plan de mesures pour la prolongation du label de qualité «Famille et profession» de l'organisation UND. Le

plan a été adopté et mis en vigueur par le Conseil synodal. Elle s'est également intéressée à des questions linguistiques en tentant de déterminer si les personnes dont l'identité sexuelle n'est pas clairement définie sont suffisamment prises en compte dans le langage que nous utilisons.

La problématique de la prévoyance vieillesse pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise ayant un taux d'activité réduit a été un autre volet important de ses travaux. La délégation a pu constater qu'il existait bel et bien des possibilités de prévoyance

vieillesse, mais que celles-ci n'étaient pas utilisées, soit par méconnaissance soit pour des raisons financières. Les premières touchées sont les femmes qui travaillent par exemple comme sacristaines ou comme catéchètes. Le réexamen de l'ordonnance relative à l'encouragement de la relève (RLE 58.020) amorcé en 2017 a été repris durant l'année sous revue. Il s'inscrivait dans le contexte de l'évolution de la relève scientifique à la Faculté de théologie de Berne au cours des dernières années et de la pratique décisionnelle récente du Conseil synodal.